Corrigé rédigé – Comment lutter contre le chômage ?

Mesure du chômage, chômage conjoncturel, classique et structurel, effets des institutions, et politiques de soutien de la demande, d'allègement du coût du travail, de formation et de flexibilisation (SES Terminale)

Durée : 4 h – Calculatrice et dictionnaire non autorisés – Sur 20 points · Spécialité SES Terminale

Sujet : Comment les différentes politiques permettent-elles de lutter contre le chômage ?

Introduction

Au deuxième trimestre 2026, la France compte 2,7 millions de chômeurs au sens du Bureau international du travail, soit 8,3 % de la population active selon l'Insee : après être descendu à 7,3 % en 2023 (document 1), le chômage remonte. Le pays reste loin de l'Allemagne, où le taux de chômage est de 3,8 % en 2025 (document 2).

Le chômage désigne la situation des personnes sans emploi, disponibles et qui recherchent activement un emploi ; il se prolonge par un halo et par un sous-emploi qui élargissent la sous-utilisation du travail. Les politiques de lutte contre le chômage regroupent les interventions des pouvoirs publics, État, Banque centrale européenne et partenaires sociaux, qui visent à créer des emplois ou à faciliter l'accès des chômeurs à ceux qui existent.

Or le chômage n'a pas une cause unique : il peut naître d'une insuffisance de la demande, d'un coût du travail trop élevé ou d'un mauvais fonctionnement du marché du travail. Une même politique ne peut donc pas répondre à toutes ses formes, et la chronologie des mesures françaises (document 4) montre que les pouvoirs publics ont successivement relancé, allégé et réformé.

Dès lors, comment les pouvoirs publics adaptent-ils leurs instruments aux différentes causes du chômage, et à quelles conditions ces politiques sont-elles efficaces ?

Nous verrons d'abord que le soutien de la demande globale répond au chômage keynésien, puis que l'allègement du coût du travail vise le chômage classique, enfin que la formation et la flexibilisation cherchent à réduire le chômage structurel.

I. Soutenir la demande globale pour réduire le chômage keynésien

Le chômage peut d'abord venir d'une insuffisance de la demande. Pour Keynes, dans la Théorie générale (1936), les entreprises fixent leur production, donc leurs embauches, selon la demande qu'elles anticipent : quand la consommation et l'investissement reculent, elles cessent d'embaucher, ne renouvellent pas les contrats courts puis licencient. Ce chômage keynésien est involontaire et suit la conjoncture. Le document 1 en donne l'illustration : en 2009, la récession née de la crise financière fait passer le taux de chômage de 7,4 % à 9,1 %, soit une hausse de 1,7 point en un an, alors que ni le coût du travail ni les qualifications des actifs n'ont changé. Baisser les salaires n'y remédierait pas : cela réduirait encore la consommation, donc les débouchés.

Contre ce chômage, l'État peut soutenir la demande globale par la politique budgétaire. Une hausse des dépenses publiques ou une baisse des impôts a un effet multiplicateur, mis en évidence par Richard Kahn en 1931 : les revenus distribués sont à leur tour dépensés, si bien que le revenu national augmente davantage que la dépense initiale lorsque les capacités de production sont sous-employées. Les stabilisateurs automatiques jouent dans le même sens. En 2020, l'État a aussi préservé les emplois existants : plus de 8 millions de salariés ont été placés en activité partielle au printemps, puis le plan France Relance a mobilisé 100 milliards d'euros (document 4). Alors que le PIB recule de plus de 7 % cette année-là, le taux de chômage passe de 8,4 % à 8,0 % (document 1).

La politique monétaire complète ce soutien : en baissant ses taux directeurs, la Banque centrale européenne réduit le coût du crédit, ce qui stimule la consommation et l'investissement. Elle ramène son taux de refinancement à 0 % en mars 2016, et le chômage français recule de 10,3 % en 2015 à 8,4 % en 2019 (document 1), même si d'autres causes ont joué. Ces politiques ont toutefois des limites. Dans une économie ouverte, la relance profite aux importations : celle de 1981-1982 a creusé le déficit extérieur et conduit au tournant de la rigueur de 1983. Elle accroît aussi la dette publique, encadrée en zone euro. Surtout, elle n'agit que sur le chômage qui vient d'un manque de débouchés.

Le soutien de la demande réduit donc le chômage lorsque les débouchés manquent. Mais certaines embauches ne se font pas même quand la demande est là, parce qu'elles ne sont pas rentables : il faut alors agir sur le coût du travail.

II. Alléger le coût du travail pour réduire le chômage classique

Le chômage peut aussi venir d'un coût du travail trop élevé au regard de la productivité. Dans l'analyse néoclassique, une entreprise n'embauche que si le salarié rapporte au moins ce qu'il coûte, salaire brut et cotisations patronales compris. Edmond Malinvaud nomme en 1977 « chômage classique » la situation où les débouchés existent mais où l'embauche n'est pas rentable. Il touche d'abord les moins qualifiés, dont le coût est proche du salaire minimum : en France, le SMIC représente de l'ordre de 60 % du salaire médian, un niveau élevé parmi les pays de l'OCDE. Le document 2 rappelle que les jeunes, souvent peu expérimentés, subissent un taux de chômage de 19,8 % en France en 2025, contre 7,7 % pour l'ensemble des actifs.

Pour y répondre, les pouvoirs publics allègent les cotisations sociales patronales sur les bas salaires depuis 1993 (document 4) : réduction « Fillon » en 2003, CICE en 2013, transformé en 2019 en baisse pérenne de cotisations. Au niveau du SMIC, il ne reste presque plus de cotisations patronales de sécurité sociale. Ces allègements rendent rentables des emplois peu qualifiés sans réduire le salaire net, ce qui concilie la protection du salarié et l'emploi. Les évaluations pilotées par France Stratégie estiment l'effet du CICE à de l'ordre de 100 000 emplois. La logique rejoint le diagnostic de Malinvaud : à un chômage né du coût correspond une politique qui agit sur le coût.

Cette politique a cependant un prix. Les allègements coûtent plusieurs dizaines de milliards d'euros par an aux finances publiques, et une partie des embauches aidées aurait eu lieu sans eux : ce sont des effets d'aubaine. Comme ils sont dégressifs, ils peuvent aussi créer une trappe à bas salaires, puisqu'augmenter un salarié fait perdre une partie de l'allègement ; le rapport d'Antoine Bozio et Étienne Wasmer (octobre 2024) propose pour cette raison d'en réformer le barème. Enfin, un allègement ne crée pas de débouchés en récession et ne donne pas aux chômeurs les qualifications qui leur manquent.

Même rentable, une embauche ne se fait pas si le candidat n'a pas les compétences requises, s'il habite loin de l'emploi ou si les règles rendent le recrutement risqué. Il faut alors agir sur le fonctionnement du marché du travail lui-même.

III. Former et flexibiliser pour réduire le chômage structurel

Une partie du chômage subsiste même quand l'activité est forte, parce que l'offre et la demande de travail se rencontrent mal. Peter Diamond, Dale Mortensen et Christopher Pissarides, prix Nobel en 2010, ont montré que les frictions et les inadéquations de qualifications ou spatiales font coexister emplois vacants et chômeurs : en 2023, 61 % des projets de recrutement étaient jugés difficiles par les employeurs selon France Travail, alors que le chômage dépassait 7 %. Les politiques de formation répondent à l'inadéquation des qualifications : pour Gary Becker (1964), la formation accroît le capital humain, donc la productivité et l'employabilité. Le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage passe ainsi d'environ 370 000 en 2019 à environ 850 000 en 2023 (document 3), soit une multiplication par 2,3 environ.

Les politiques de flexibilisation visent, elles, les rigidités du marché du travail. Selon Assar Lindbeck et Dennis Snower (1988), des règles de protection de l'emploi fortes donnent aux salariés en place un pouvoir

de négociation qui freine l'embauche des chômeurs et divise le marché entre insiders protégés et outsiders précaires. L'Espagne, marquée par ce dualisme, connaît en 2025 un chômage des 15-24 ans de 24,9 % (document 2). En France, la rupture conventionnelle (2008), les ordonnances de 2017 et la modulation de la durée d'indemnisation en 2023 (document 4) ont cherché à rendre l'embauche moins risquée et la reprise d'emploi plus rapide. L'Allemagne, après les lois Hartz (2003-2005), affiche un chômage de 3,8 % en 2025 (document 2).

Ces politiques n'agissent toutefois que lentement, et elles ont des effets pervers lorsqu'elles sont menées sans contrepartie. La formation profite d'abord aux plus diplômés, et une large part de la hausse de l'apprentissage concerne l'enseignement supérieur. Pour leurs critiques, la flexibilité sans sécurité accroît la précarité et le sous-emploi, comme avec les « mini-jobs » allemands. La flexicurité danoise combine licenciement facile, indemnisation généreuse et accompagnement des chômeurs : son chômage (6,4 % en 2025) dépasse la moyenne de l'Union (document 2), mais 79,8 % des 20-64 ans y ont un emploi, contre 76,1 % dans l'Union (Eurostat). Pour ses défenseurs, c'est l'articulation entre flexibilité et sécurité, plus que la flexibilité seule, qui réduit durablement le chômage structurel.

Conclusion

Les politiques de lutte contre le chômage ne forment pas une panoplie où l'on puise au hasard : chacune répond à un diagnostic. Le soutien de la demande globale réduit le chômage keynésien lorsque les capacités de production sont sous-employées, comme en 2009 ou en 2020 ; l'allègement du coût du travail favorise l'emploi des moins qualifiés quand le chômage est classique ; la formation et la flexibilisation améliorent l'appariement et réduisent le chômage structurel.

Les pouvoirs publics luttent donc contre le chômage en adaptant leurs instruments à ses causes, et leur efficacité dépend de la justesse du diagnostic et de la combinaison des politiques, car les différentes formes de chômage coexistent et l'hystérèse transforme un chômage conjoncturel en chômage durable. La remontée du chômage depuis 2023 rappelle qu'aucune de ces politiques ne l'emporte définitivement.

Reste que la baisse du taux de chômage ne dit pas tout de la qualité des emplois créés : une politique qui réduit le chômage en multipliant le temps partiel subi et les contrats courts répond-elle vraiment au problème de l'emploi ?

Ce qui est évalué	**Points**
Introduction : définitions, problématique, annonce du plan	3
Partie I : soutien de la demande globale et chômage keynésien, mécanismes et limites	4
Partie II : allègement du coût du travail et chômage classique, mécanismes et limites	4
Partie III : formation, flexibilisation et chômage structurel, mécanismes et limites	4
Exploitation des quatre documents, transitions et conclusion qui répond au sujet	3
Maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe (barème de la session 2027)	2

Ce que le correcteur valorise — Ce qui distingue cette copie d'une copie moyenne, c'est que chaque politique y est reliée au diagnostic qui la justifie, puis discutée par ses limites : on ne récite pas trois types de chômage et trois politiques, on montre pourquoi chacune n'agit que sur une cause. Le correcteur valorise aussi l'usage précis du dossier (valeurs, années, sources, calculs simples comme l'écart de 1,7 point en 2009 ou la multiplication par 2,3 des contrats d'apprentissage) et les auteurs mobilisés au service d'un mécanisme, jamais en simple liste.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).